L'info Praline

Infos trimestrielles de la municipalité

N°1 - Novembre 2008

Agenda municipal

11/11 Cérémonie du souvenir à 11h place de l'église

17/11 Séance publique du Conseil Municipal

18/11 Réunion de quartier : Essertets

15/12 Séance publique du Conseil Municipal

16/12 Réunion de quartier : Tirecorde (20h au centre de vacances Val Soleil)

Ces réunions ont lieu (sauf indication contraire) à la salle du Conseil Municipal à 20h.

Edito

Nous sommes heureux de vous présenter ce tout nouveau bulletin édité par le Conseil Municipal. Nous avions annoncé, dès notre élection en mars, que nous souhaitions multiplier les occasions de dialoguer et de communiquer avec les Pralins. Outre des réunions publiques et les séances du Conseil, naissent ainsi en octobre ce bulletin et nos réunions de quartier. Le site Internet de la Mairie suivra en fin d'année, juste avant le grand bulletin municipal dont la parution aura lieu chaque année en janvier.

Nous avions un moment pensé qu'une seule édition papier annuelle suffirait grâce au futur site Internet. Mais il faut penser à tous ceux qui ne sont pas forcément familiers avec ces technologies. C'est ainsi qu'est apparue l'idée de lancer ce petit bulletin trimestriel qui vous permettra de connaître la vie locale, l'action municipale et les dates des prochains rendez-vous que nous vous proposons.

N'hésitez pas à réagir et à nous envoyer vos suggestions. D'ici là, tout le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne lecture !

Yann JACCAZ
Maire

Première réunion de quartier !

Le 21 octobre, la municipalité organisait, pour la première fois à Praz, une réunion de quartier. 25 habitants du "quartier de l'Adret" avaient répondu présent. Prochain rendez-vous le 18 novembre avec les Essertets.

La commission "communication" a imaginé onze quartiers. Ils seront invités dans cet ordre : Adret, Essertets, Tirecorde, Belles, Meuret, Jorrat, Thouvassières, Varins, Centre, Grabilles et Bellevarde.

Praz découpé en 11 quartiers

Le Conseil Municipal souhaitait instaurer des rendez-vous qui permettent d'être au plus près des citoyens. C'est ainsi qu'ont été imaginées nos réunions de quartier. A chaque mois, son quartier ! Cela fera, en tout, 11 réunions annuelles. Objectif ? Permettre aux Pralins de discuter de leurs préoccupations, petites et grandes, avec les élus. Jusqu'à présent, seules des grandes réunions publiques étaient organisées et cela ne permettait pas de s'exprimer sur tous les sujets, surtout avec une salle bondée.
Les réunions de quartier, elles, permettent aux gens de se retrouver en comité plus restreint... et entre voisins !

Voirie et urbanisme en vedette

Le premier rendez-vous, en octobre, à rassemblé 25 personnes et a permis d'aborder de nombreuses questions. Beaucoup concernaient la voirie ou l'urbanisme. Prochaines réunions le 18 novembre (Essertets) et le 16 décembre (Tirecorde).

Belle harmonie florale

Pas moins de 29 personnes ont participé au Concours des Maisons Fleuries cet été, oeuvrant ainsi à l'embellissement de la commune. Ils ont tous été récompensés. Nous comptons sur vous pour de nouvelles vocations en 2009 !

Comme chaque année avait lieu le concours des maisons fleuries. Le jury, venu des communes voisines, a été agréablement surpris de la beauté des compositions florales et du travail effectué pour harmoniser tous cela.

Il s'est réuni les 18 et 19 août, chaque inscrit ayant été prévenu du moment de leur passage. Leurs notes se sont appuyées sur des critères tels que les variétés, le mélange des couleurs mais aussi la propreté des lieux, la présence d'un verger, d'un potager ou encore d'un compost.

Pour récompenser nos 29 participants, un budget de 1838 euros a été débloqué afin de leur offrir un chèque. La municipalité tenait à les remercier pour leurs effort. Tous participent à l'embellissement de notre village. Elle remercie également le jury et Anthony Chambet, qui a organisé tout le concours.

Podiums par catégories :

Fermes :
1er Véronique Périnet
2e Bernadette Grange
3e Raymonde Emonet

Chalets :
1er Joelle Demonchy
2e Josiane Bouchage
3e Thérèse Gadoud

Balcons :
1er Christelle Labarde
2e Nathalie Morand
3e Valérie Périnet

Hôtels :
1er Deux Savoies
2e Griyotire

Privatifs :
1er Mado Feige
2e Bettina Manzoni
3e Christelle Périnet

LOISIRS

Sous l'alpage, la plage

Au bord de l'Arly, deux plages permettent une halte rafraichissante et ludique.Au moindre rayon de soleil, le sable blanc accueille enfants, seaux et râteaux, adultes, pique-nique et bronzage. Deux barbecues complètent l'équipement. Décidées en juin, réalisées début juillet, Arly-plage sera finalisée au printemps (barrières, pelouse et poubelles).
Une nouvelle convention signée avec les propriétaires va permettre d'aménager la zone proche des passerelles pour améliorer le sentier des berges de l'Arly.

Nombreux travaux de voirie

La commission « voirie » et les services techniques étaient sur tous les fronts cet été. Trous dans les voies, déformation de chaussée, trottoirs abîmés… Un gros travail a été effectué, en faisant des choix par priorités (les budgets n'étant pas extensibles), notamment lorsqu'il s'agissait de points mettant en jeu la sécurité.

Le chantier le plus spectaculaire est sans doute la **route des Varins**, dont l'élargissement était programmé depuis l'an dernier, et qui permettra dorénavant plus de sécurité, avec présence de trottoirs.

Cette opération s'élève à 106 000 euros. Le deuxième tronçon (partie haute) est prévu l'an prochain.

Notre municipalité s'est aussi activée pour améliorer les **parkings aux Belles**. L'aire de loisirs dispose, depuis octobre, d'un tout nouveau parking, goudronné. Les allées autour du chalet d'accueil doivent être également goudronnées fin octobre. Cela facilitera, par exemple, l'accès des personnes à mobilité réduite. Montant total des travaux : 29 000 euros.

Enfin, le **carrefour giratoire** prévu devant Intermarché ne pourra pas être réalisé cette année. En raison de restructurations internes, le cabinet en charge du dossier n'a pas terminé l'étude de réalisation. La municipalité a donc dû faire un nouvel appel d'offre. Une nouvelle équipe travaille donc sur le projet pour une réalisation au printemps.

Bon bilan estival du débrayable

Pour ses quatorze jours d'ouverture, le nouveau télésiège débrayable a comptabilisé 5130 passages dont un record à plus de 800 personnes le 14 août !

Cinq euros et quelques minutes de montée en télésiège permettent - *700 m de dénivelé plus haut* - de découvrir le magnifique panorama offert sur le site du crêt du midi, notamment une vue de 360° avec en vedette le Mont-Blanc. A l'arrivée chacun peut à sa convenance, contempler, se reposer, se restaurer ou marcher un peu (*50 % redescendent à pied ou en vélo*).

Avant l'ouverture du télésiège, la municipalité et l'office de tourisme ont fait un travail de fond. Du repérage sur le terrain a été effectué afin de revoir le balisage des sentiers. Le dossier a ensuite été validé auprès du Conseil Général afin de respecter la charte départementale mais aussi obtenir des aides financières.

Labellemontagne-Val d'Arly, qui exploite les remontées mécaniques, a bien sûr pris en charge la gestion du télésiège et assuré le financement des banderoles publicitaires posées aux deux entrées du village.
La communication de l'office du tourisme (accueil, information et réalisation de cartes) et l'enthousiasme communicatif des usagers ont certainement contribué au succès de cet équipement.
Argument choc et insolite entendu : « *ne pas prendre le télésiège pour le Crêt du midi ? c'est comme si on allait à la mer… sans aller jusqu'à la plus belle plage* ! ».
Chacun pouvait apprécier, le temps d'un pique-nique au sommet ou d'un simple aller-retour, un bon moment d'évasion, avant de reprendre son travail.

Pour Bernard Baronnat, le directeur de Labellemontagne-Val d'Arly « *le bilan est globalement satisfaisant pour une première année. Cet équipement beau et confortable se trouve dans un site superbe. Il a permis à de nombreux estivants, de découvrir le domaine skiable. C'est un atout non négligeable pour la saison d'hiver* ».

Pour l'été 2009, le télésiège sera ouvert une semaine supplémentaire ; plage horaire et débit seront augmentés (*train de 20 sièges au lieu de 10*).
l'embauche d'un saisonniers, voire de deux, est prévue. La possibilité d'ouverture en week-end n'est pas envisageable actuellement pour des raisons de personnel et de sécurité. En cas de panne, la réglementation exige une obligation d'évacuation en moins de trois heures, ce qui demande la présence de cinq équipes de techniciens immédiatement mobilisables. Le fonctionnement sur deux jours (mardi et jeudi), communs à Praz-sur-Arly, Crest-Voland et Les saisies, permet de faire face à cette exigence avec le personnel permanent.

URBANISME : PLU

L'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme (qui remplacera le POS) s'est tenu du 25 Août au 30 septembre 2008 à la mairie conjointement avec celle de l'assainissement. Les plans et règlements étaient à la disposition de tous. Le commissaire enquêteur a reçu de nombreux Pralins. Son rapport, rédigé avant un mois, contiendra toutes les requêtes, avis favorables, contestations, etc. Le Conseil Municipal et les services de l'Etat examineront ce rapport et statueront sur les demandes. Le PLU sera ensuite mis en délibération en réunion du Conseil. Une contestation des décisions prises restera possible, soit par recours gracieux ou par procédure auprès du Tribunal Administratif, pouvant entraîner une modification immédiate ou différée à une révision ultérieure.

Alison Moncenix 1ère Dauphine de Miss Pays de Savoie !

Le vendredi 12 septembre, l'office du tourisme de Praz-sur-Arly a affrété deux bus et organisé le déplacement à Gaillard des pralins et des vacanciers qui tenaient à apporter leur soutien à Alison pour l'élection de Miss Pays de Savoie à Gaillard. Elle avait déjà remporté le titre de Miss Haute-Savoie. C'est en famille et entre amis que trente trois habitants de Praz-sur-Arly se sont mobilisés. Alison , bien entourée par sa famille, a pu aussi compter sur le soutien de Yann Jaccaz, maire de Praz-sur-Arly, et de plusieurs autres élus du Conseil.

Ca bouge à l'école !

Une nouvelle salle de classe a ouvert à la rentrée ! Une intégration réussie qui permettra aux enfants et aux enseignants de travailler dans les meilleures conditions. Les élèves de l'école élémentaire sont aussi ravis des nouveaux ordinateurs de leurs classes qui leur permettent de découvrir des jeux éducatifs et de travailler, seuls ou à plusieurs, avec des outils informatiques.
En effet, depuis la rentrée de septembre, 4 nouveaux ordinateurs, financés par la mairie, ont été installés dans chaque classe afin de compléter le matériel existant.
Un dossier complet sur la vie scolaire de Praz sera proposé dans le prochain bulletin municipal.

Trois prix au concours de la race d'Abondance

Rondelle, Toundra, Valseuse, Versailles, Aziza et Bruyère. … six des vaches de Michel Rey, agriculteur du hameau de la Tonnaz. ont représenté le village au concours de la race abondance le 28 septembre à Megève.
Aziza, la belle praline a remporté le prix de la meilleure jeune vache ; Rondelle celui de la meilleure mamelle adulte. Valseuse, Aziza et Bruyère offrent le grand prix d'ensemble. Michel Rey, son épouse et ses deux fils peuvent être fiers de leur travail et de leur engagement. Ils sont acteurs d'une agriculture de montagne vivante et diversifiée, ouverte au tourisme, puisqu'à la ferme des violons sont proposés depuis 14 ans des goûters mais aussi des casse-croûtes.

EN BREF

Allée du Gateau

Sur la route des Grabilles, une nouvelle rue a fait son apparition : l'Allée du Gateau. Après une demande des habitants de cette rue sans nom, le conseil municipal a délibéré et a choisi cet intitulé parmi plusieurs. Le panneau de la rue sera installé prochainement.

Skibus

Le marché des skibus vient d'être renouvelé. C'est la société Borini qui l'a remporté. Pour améliorer la qualité du service, la capacité en places est augmenté de 30 % et les véhicules seront récents.
A noter également l'installation de nouveaux panneaux d'arrêt de skibus très jolis dès décembre.

Soutien aux sportifs

Grâce au travail mené par Patrick Deschamps et l'ensemble de la commission "sport et culture", la commune a défini des règles de soutien financier aux sportifs représentant la station au plus haut niveau et des conventions. Dorénavant, nos jeunes seront soutenus selon des critères précis avec, comme auparavant, une participation fixe mais aussi, et c'est nouveau, des primes aux résultats. Des grilles d'aides ont été définies pour chacun des sports suivants : ski et sports de glisse, vtt, escalade, ski alpinisme, vol libre et traîneau à chiens. Nos champions s'engageront, eux, à participer régulièrement aux manifestations locales. Avec des fers de lance comme Thomas Fanara (5e à Soelden fin octobre !), Yannick Buffet, Marc Joguet et - nous l'espérons - d'autres sportifs, Praz sera bien représentée !

L'Info Praline

Bulletin édité par le Conseil Municipal de Praz-sur-Arly.

Mairie - 36 route de Megève - 74120 Praz-sur-Arly. Tel : 04 50 21 90 28 - Fax : 04 50 21 99 02

Mail : prazsurarly@wanadoo.fr

Textes et photos : Pierre Bessy, Julie Mollard, Yann Jaccaz, Sylvie Bessy, Flavien Joly-Pottuz, Jean Labrousse.